

# AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par le soussigné, Éric Beaulieu, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le 11 juillet 2023 à 19 :30, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande DM 2023-005 pour :

- Autoriser que le garage détaché projeté soit d'une hauteur de 7.32 m et que sa porte de garage soit d'une hauteur de 3.05 m. Le règlement de zonage 330-2018 article 6.6) et article 6.7) prévoit que la hauteur maximum d'un garage détaché se limite à 6 m et que la hauteur de la porte de garage est d'un maximum est de 2.75 m.

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique: 539, rue Hébert, Saint-Stanislas-de-Kostka  
Lot no.: 6 378 477

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme article 145.6, les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations lors de la séance ou encore, par écrit, concernant ces demandes de dérogations dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 27 juin 2023 au 11 juillet 2023. Les commentaires concernant ces demandes de dérogations mineures doivent être acheminés par courriel à l'adresse [inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca](mailto:inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca), par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221, rue Centrale.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce (27 juin 2023)



X

---

Éric Beaulieu

Directeur général et secrétaire trésorier



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA**  
AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

\*\*\*\*\*

Certificat de publication

Je, soussigné, **ÉRIC BEAULIEU**, Directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le (date), en affichant une copie au Centre municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce (27 juin 2023).



X

---

Éric Beaulieu

Directeur général et secrétaire trésorier